

LIEU DE LA FORMATION :

Université de Montpellier,
Bâtiment B, Espace Richter,
195 rue Vendémiaire,
34960 MONTPELLIER cedex 2

Tram lignes 1-2-4 Rives du
Lez/Port Marianne.

L'IPAG est à 5 mn de la BU et
du RU, 5 mn de la piscine
olympique d'Antigone. Soleil
300 jours par an et conditions
de vie très agréables avec les
rives du Lez à 2 mn et la plage à
12 mn en auto.

SCOLARITE :

Ouverte de 09H00 à 12H00
et de 14H00 à 16H00.
Tél. 04.34.43.23.03/04/05

RENSEIGNEMENTS :

ipag-contact@umontpellier.fr

Laëtitia LASZAK :
04.34.43.23.03

TARIFS :

Etudiant : 360 euros

Formation continue :

- payée par l'employeur : 730 euros
- payée par l'apprenant : 480 euros

Apprentissage :

360 euros payés par l'apprenti

Objectifs : réussir les écrits du concours d'inspecteur du travail.

Publics concernés :

Etudiants en formation initiale titulaires au minimum d'un master I de droit social.
Formation continue.

Contenu : Dissertation de culture générale, Droit du travail, Epreuve spéciale sur dossier.

Equipe pédagogique : Composée de 50% de praticiens de l'administration et de 50% d'universitaires, ils sont tous membres ou anciens membres de jurys de concours.

Responsable pédagogique : M.Buno SIAU, Maître de conférences, Avocat.

Volume horaire : 200 heures annuelles.

Capacité d'accueil : 15 personnes.

Conditions d'accès : Dossier de candidature à télécharger sur le site de l'université de Montpellier, rubrique IPAG à partir de fin janvier. Lisez les informations utiles dans le dossier.

Perspectives professionnelles : Intégrer l'INTEFP à Marcy l'Etoile près de Lyon et devenir inspecteur du travail (1800 euros).

Planning : Les cours sont programmés jeudi et vendredi ce qui laisse 3 jours par semaine pour acquérir les connaissances correspondant aux épreuves écrites de concours.

Calendrier : Début des cours septembre jusqu'à janvier.

Observation : Il est fortement conseillé de suivre les cours de Licence d'administration publique (lundi-mardi-mercredi) pour acquérir les connaissances de culture générale.

LES « PLUS » DE L'IPAG :

Session d'organisation de 2 jours proposée début juillet pour bien concevoir sa préparation aux concours et rencontrer les lauréats.

Session de rentrée début septembre : session de culture générale avec un haut fonctionnaire de Bercy, travail sur le comportement avec un cabinet de recrutement, session orthographique pour éviter de perdre 2 points à l'écrit, présentation des concours et méthodologie de la mémorisation avec un consultant. Pendant les concours, ateliers de sophrologie et de gestion du stress.